



CHAMPIONNAT GENEVOIS  
Gymnastique Artistique Féminine et Masculine  
6 et 7 MAI 2023  
Centre sportif du Bois-des-Frères,  
Châtelaine



Genève, décembre 2022

**La Commission Gymnastique Artistique de l'AGG** sera heureuse de vous accueillir à l'occasion du Championnat Genevois les 6 et 7 mai 2023.

Toutes les catégories sont proposées : PP/EP, P1, P2, P3, P4, P4A, P5, P6 et OPEN

Pour la GAF c'est une compétition qualificative aux CSJ.

**Inscriptions** : via les formulaires disponibles sur notre site internet ou sur la fiche d'inscription jointe.

<https://www.genevegymnastiqueartistique.ch/championnat-genevois-open2023/>

**Délai d'inscription et de versement : 31 janvier 2023.**

**Finance d'inscription** : GAM / GAF tous les programmes à CHF 55- par gymnaste.

Versement au CCP : Faveur : **AGG Commission Gymnastique Artistique**  
**IBAN CH02 0900 0000 1246 3259 7**  
ref CGE 2023 et le nom de votre société

En cas de désistement d'un gymnaste, aucune finance d'inscription ne sera remboursée, mais le prix « souvenir » sera remis.

L'inscription est nominative.

## Technique

GAF & GAM : directives techniques et jugement selon programme de compétition FSG en vigueur et code de pointage FIG en vigueur.  
Chaque gym doit avoir une licence valable sauf pour les PP/EP

Musique de sol à envoyer en format mp3 via le lien Dropbox ci-dessous

<https://www.dropbox.com/request/FTVkhPdJAcpLioa60hu0>

Bien nommer le fichier NomPrénom – Catégorie - Société

- GAF : des gymnastes d'une année plus âgées sont acceptées pour les programmes EP à P3.
- GAM : aucune limite d'âge par programme.

Avec le soutien de



**OCHSNER**  
**SPORT**

Ton but est notre but.

... SUBVENTIONNÉ  
... PAR LA  
VILLE DE GENÈVE



**Juges** : inscription via les formulaires sur notre site

<https://www.genevegymnastiqueartistique.ch/championnat-genevois-open2023/>

- GAF:  
Chaque société doit fournir un juge cat. 1-2-3 ou 4.  
Une amende de CHF 150.- sera demandée à la société qui n'aura pas respecté ce point.
- GAM :  
Chaque société doit fournir un juge D ou E selon les nouvelles directives de jugement.  
Une amende de CHF 150.- sera demandée à la société qui n'aura pas respecté ce point.

## Classement

GAF : Classement invitées et genevoises

Ce concours est reconnu qualificatif pour les Championnats Suisses par la FSG.

Médaille : or – argent et bronze pour les trois premières de chaque catégorie.

La première Genevoise de chaque catégorie sera championne genevoise 2023.

Distinctions à 40% des participantes.

GAM : Classement invités et genevois.

Médaille : or – argent et bronze pour les trois premiers de chaque catégorie.

Le premier genevois de chaque catégorie sera champion genevois 2023.

Distinctions à 40% des participants.

Un prix souvenir pour tous les gymnastes, une enveloppe pour les podiums P5 et P6

En cas de total identique, le plus grand nombre de notes les plus élevées aux différents engins déterminera le classement.

## Buvette et restauration

Une buvette sera ouverte avec petite restauration et pâtisserie.

## Assurance

Chaque gymnaste doit être assuré(e) personnellement contre les accidents. Le CO décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires ou ailleurs et d'accident dans la salle d'échauffement ou de concours.

## Renseignements et envoi des inscriptions

GAF : Secrétariat GAF- 35 ch. de l'Ecu - 1219 Châtelaine. E-mail à Magali Layat : <mailto:layat.magali@gmail.com>

GAM : Secrétariat GAM - 35 ch. de l'Ecu - 1219 Châtelaine. E-mail à Yann Gestin : <mailto:gestinyann@gmail.com>

Salutations Sportives.

Pour le CO  
Franca Muñoz

Avec le soutien de

